

# CHRONIQUE

## de la Semaine

Hebdomadaire d'informations générales, d'analyses et de publicité  
[www.chroniquedelasemaine.com](http://www.chroniquedelasemaine.com)

Conseil des ministres:

**La dotation de la CCIT  
d'organes forts pour la  
redynamisation  
du secteur privé au coeur  
des préoccupations** P.5



Faure Gnassingbé,  
Président de la République



Nathalie Bitho, Présidente de la Délégation  
Spéciale Consulaire de la CCIT

### FAITS DIVERS

**QUAND L'AMOUR  
NOUS TIENT !** P.4

Décès tragique de 7 casques  
bleus togolais au Mali :

**Des condamnations  
fusent de partout** P.5  
• Liste complète des  
victimes et des blessés



Contrôle du Pass vaccinal  
dans les lieux de cultes :

**Bakai Baoubadi  
invite à proscrire  
la perturbation  
des célébrations** P.3



Bakai Baoubadi



Feue Monia Tchangai

**Mme ANATE salue  
la mémoire de  
Monia Tchangai,  
l'étoile Ekpanzi  
décédée** P.4

Fin du projet Emploi des Jeunes Vulnérables :

**Le satisfecit des  
bénéficiaires fait  
la joie de la  
Banque Mondiale  
et de la GIZ** P.5



Mazalo Katanga, Directrice  
Générale de l'ANADEB



La délégation togolaise

5<sup>èmes</sup> journées scientifiques du CAMES au Sénégal :  
**L'ITRA séduit les participants  
par son expertise dans l'élevage  
des poulets de chair** P.2



## 5<sup>èmes</sup> journées scientifiques du CAMES au Sénégal : L'ITRA séduit les participants par son expertise dans l'élevage des poulets de chair

**Prenant activement part aux travaux des 5<sup>èmes</sup> journées scientifiques du Conseil africain et malgache pour l'enseignement supérieur (CAMES) qui se tiennent du 6 au 9 décembre 2021 au Sénégal, la délégation de l'Institut Togolais de Recherche Agronomique (ITRA) s'est illustrée par six communications dont quatre en présentiel et deux par visioconférence. A cette rencontre les Togolais ont séduit particulièrement les participants sur leurs expertises en matière de Sécurité Alimentaire et Nutritionnelle surtout en ce qui concerne l'alimentation et l'élevage des poulets de chair.**

1)- Effets de l'incorporation de l'huile d'arachide dans l'aliment sur les performances de croissances du poulet de chair Sasso élevé en période de chaleur présenté par Dr. Yao LOMBO, DG ITRA  
2)- Evaluation des performances d'éclosion des poulets issus d'un croisement entre les génotypes Sasso et Faso présenté par le chef programme volaille à l'ITRA, M. Bougra Badjonama BATIMSOGA.  
3)- Effects of pre-incubation storage duration and nonventilation incubation procedure on Sasso

embryonic Physiology and post Hatch performances par M. Abidi BILALISSI, chercheur à l'ITRA.

4)- Effets de l'utilisation de la matière sèche dans la formulation des rations sur les performances de croissance du poulet de chair Sasso au Togo par M. Abidi BILALISSI, chercheur à l'ITRA.

Les deux communications par visioconférence portent sur l'Impact des mirides (Hemiptera: Miridae) dans les plantations cacaoyères et incidence économique sur le revenu des producteurs au Togo et Caractéristiques agronomiques et identifica-



La délégation togolaise

tion des facteurs déterminant la faible productivité des agroforêts à base de cacaoyers (Theobroma cacao L.) au Togo présentées respectivement par M Moubarak KONDOW et M. Pana KADANGA, tous deux chercheur à l'ITRA/CRAF.

Notons que l'ITRA a été officiellement désigné comme partenaire clé du Programme

Thématique de Recherche (PTR) Sécurité Alimentaire et Nutritionnelle (SAN). Une visite du Bureau exécutif du PTR est prévu à Lomé très prochainement.

Les travaux de ces 5<sup>èmes</sup> journées scientifiques du CAMES prendront fin le 9 décembre 2021.

En vue de gérer les problématiques d'Enseigne-

ment supérieur et de Recherche scientifique des pays membres, le CAMES a pour missions plus spécifiques de : Promouvoir et favoriser la compréhension et la solidarité entre les États membres; Instaurer une coopération culturelle et scientifique permanente entre les États membres ;

Rassembler et diffuser tous documents universitaires ou de recherche : thèses, statistiques, informations sur les examens, annuaires, annales, palmarès, information sur les offres et demandes d'emploi de toutes origines ; Préparer les projets de conventions entre les États concernés dans les domaines de l'Enseignement supérieur, de la Recherche et contribuer à l'application de ces conventions ;

Concevoir et promouvoir la concertation en vue de coordonner les systèmes d'enseignement supérieur et de la recherche afin d'harmoniser les programmes et les niveaux de recrutement dans les différents établissements d'enseignement supérieur et de recherche, favoriser la coopération entre les différentes institutions, ainsi que des échanges d'informations.

Les Etats actuellement membres du CAMES sont : BÉNIN – BURKINA FASO – BURUNDI – CAMEROUN – CENTRAFRIQUE – CONGO – COTE D'IVOIRE – GABON – GUINÉE – GUINÉE-BISSAU – GUINÉE ÉQUATORIALE – MADAGASCAR – MALI – NIGER – RÉPUBLIQUE DÉMOCRATIQUE DU CONGO (RDC) – RWANDA – SÉNÉGAL – TCHAD – TOGO.

Essobiou A.

## Des experts réunis à Lomé pour l'évaluation de la gestion des armes et des munitions

**Les experts venus des Nations-Unies, de la CEDEAO ainsi que des hauts gradés de l'Armée togolaise et des représentants des services de sécurité concernés tiennent une réunion sur l'évaluation nationale de base de la Gestion des Armes et des Munitions (GAM) du 30 novembre au 3 décembre 2021 à Lomé.**



Vue partielle des participants

Cette rencontre fait suite à l'adoption de la feuille de route de la Communauté des États de l'Afrique de l'Ouest (CEDEAO) en 2020, de cinq ans (2021-2025) relative à la gestion des armes et munitions dans son espace.

L'objectif de cette réunion de quatre jours consiste à faciliter les échanges entre les acteurs des différents pays en vue de l'élaboration d'une feuille de route qui servira d'un plan d'action pour la République Togolaise d'une part et de

Comment rédiger les critères d'évaluation, les trois étapes du processus d'évaluation d'autre part.

Il s'agit également d'un rendez-vous du donner et du recevoir pour asseoir une stratégie sécuritaire efficace et solide bénéfique pour le Togo, dans le but de faire face aux éventualités de menaces terroristes et à la diversion des armes et munitions dans la sous-région.

Au cours de la cérémonie d'ouverture, M. Mohamed Coulibaly, chercheur à l'Institut des Nations Unies pour la

Recherche sur le Désarmement (UNIDIR) a invité les participants à avoir à l'esprit le cri de cœur lancé en 2005 par l'ex Secrétaire Général des Nations Unies, feu Kofi Annan pour qui les armes légères sont des facteurs de destruction massive qui menacent dangereusement la paix et la sécurité des paisibles populations.

Selon M. Coulibaly, le choix du Togo pour abriter la présente rencontre n'est pas un hasard parce que dit-il, le Togo est à féliciter en matière de progrès réalisés dans la lutte contre la prolifération des armes légères dans la sous-région.

« Le Togo est un pays qui considère la question relative au contrôle des armes légères et de petits calibres comme une question importante pour la paix et la sécurité au Togo et dans la sous-région. Pour ce fait, le Togo a mis en place une commission nationale de lutte contre la prolifération des armes légères. De grands progrès sont faits en ce qui concerne la sécurité. La prolifération des armes favorise la criminalité et les menaces du terrorisme dans la sous-région. Tous les pays s'organisent de nos jours pour faire face à la prolifération des armes. Cette

assise sera assortie des recommandations pour une feuille de route pour le Togo. A partir de là, la commission nationale de lutte contre les armes légères qui est un service rattaché à la présidence de la République on va en faire un plan d'action cohérent avec la participation de tous les acteurs impliqués. Nous, nous représentons les Nations Unies pour appuyer le Togo dans cet exercice. Toutes les armes conventionnelles et les munitions sont ciblées dans cet exercice, car une arme sans munition c'est un bâton », a-t-il conclu.

Les modules très intéressantes sont au menu, notamment, « La stratégie et le plan d'action existants de la GAM », « L'examen des priorités, besoins, vulnérabilités et défis de la GAM », « Les présentations nationales sur l'assistance internationale », « La présentation internationale de l'assistance dans la gestion des armes et des munitions et l'examen de l'assistance procurée et les résultats des activités », « Les présentations nationales sur les leçons apprises et les besoins, l'examen du cadre d'assistance de la gestion des armes et des munitions ».

A. Ampiba

**CHRONIQUE**  
*de la Semaine*

63 Rue Bekpo, Tokoin Ouest  
Récépissé n°0338/05/03/08  
28 BP : 23 Lomé - Togo  
Tél: 92 40 38 43/70 35 35 97  
Société de Presse : CHRONIQUE  
DE LA SEMAINE SARL-U

**Responsable**  
Julienne Pawimondom  
BELEI-ALIZIOU

**Directeur de la Publication**  
Daniel E. ASSOTE  
Tél. 92 40 38 43

**Rédactrice en Chef**  
Ampiaba AGHEY-LAWSON

**Rédaction**  
Carole A., Daniel A., Kapo A.

Imprimerie SDR/Tirage : 2000 ex.

**Conseil des ministres:**

**La dotation de la CCIT d'organes forts pour la redynamisation du secteur privé au coeur des préoccupations**

**Au Palais de la présidence ce 08 décembre 2021, a eu lieu le rendez-vous Hebdo présidé par le président togolais, Faure Gnassingbé. Au cours du conseil des ministres, l'équipe gouvernementale a eu à examiner un (01) avant-projet de loi, deux (02) projets de décret et écouté une (01) communication. La communication écoutée par le conseil des ministres est relative à la poursuite de la réforme de la chambre de commerce et d'industrie. C'est le ministre Adedze Kodjo qui a présenté la communication. L'objet est de rendre compte au conseil de la poursuite des opérations de réforme de la chambre de commerce et d'industrie du Togo (CCIT). Conformément à la mission qui lui a été confiée, la délégation spéciale consulaire a procédé à un benchmarking régional et international en vue de faire des propositions de la CCIT. Ce travail préalable lui a permis de faire des propositions de révision du cadre législatif, réglementaire et institutionnel de la CCIT.**



Le PR Faure Gnassingbé et le PM Victoire Tomégah-Dogbé lors du conseil des ministres hier mercredi 08 décembre

Communiqué du Conseil des Ministres  
Lomé, Mercredi 08 Décembre 2021

1. Le conseil des ministres s'est réuni ce mercredi 08 décembre 2021 sous la présidence de Son Excellence Monsieur Faure Essozimna Gnassingbé, Président de la République.

2. Le conseil a examiné un (01) avant-projet de loi, deux (02) projets de décret et écouté une (01) communication.

I. Au titre de la communication,

3. Le conseil a écouté une communication relative à la poursuite de la réforme de la chambre de commerce et d'industrie ; présentée par le ministre du commerce, de l'industrie et de la consommation locale.

4. La présente communication a pour objet de rendre compte au conseil de la poursuite des opérations de réforme de la chambre de commerce et d'industrie du Togo (CCIT). Conformément à la mission qui lui a été confiée, la délégation spéciale consulaire a procédé à un benchmarking

régional et international en vue de faire des propositions de Gouvernement redynamisation de la CCIT. Ce travail préalable lui a permis de faire des propositions de révision du cadre législatif, réglementaire et institutionnel de la CCIT.

II. Au titre de l'avant-projet de loi,

5. Le conseil a examiné et adopté l'avant-projet de loi réaménageant la loi n° 2007-006 du 10 janvier 2007 portant création de la chambre de commerce et d'industrie du Togo (CCIT).

6. Elaboré suivant les stan-

dards régionaux et internationaux et dans le but de mettre en place une institution consulaire moderne et dynamique, cet avant-projet de loi s'inscrit dans le cadre de la poursuite des réformes règlementaires et institutionnelles menées par notre pays, en vue d'atteindre ses

objectifs de modernisation et de renforcement de ses structures.

7. La réforme du cadre de la CCIT vise à la doter d'organes forts permettant au secteur privé de jouer davantage son rôle de moteur de la croissance. Elle vise en outre à permettre aux élus consulaires de mieux collaborer pour mener des actions en synergie, de disposer d'une chambre consulaire inclusive et dynamique en vue de mieux défendre les intérêts du secteur privé pour le développement socio-économique du Togo.

III. Au titre des projets de décret,

8. Le conseil a examiné en première lecture un projet de décret portant attributions, organisation et fonctionnement de la CCIT.

**7<sup>ème</sup> réunion annuelle de l'OCDE :**

**Mme Victoire Dogbé réaffirme l'engagement du président Faure Gnassingbé dans la lutte contre Covid-19**

**La 7<sup>ème</sup> réunion annuelle de haut niveau du comité directeur du centre de développement de l'Organisation de coopération et de développements économiques (OCDE) a été co-présidé le 06 décembre 2021 à Lomé par la cheffe du gouvernement, Mme Victoire Tomégah-Dogbé. Il s'agit d'échanger sur la fracture vaccinale et le financement de la reprise post-covid.**



Le PM Victoire Tomégah-Dogbé

La rencontre a permis aux dirigeants de mieux envisager les perspectives pour accélérer la relance de l'économie mondiale dans le contexte actuel de la persistance de la pandémie parce que cette situation a mis à

rudes épreuves les systèmes de santé des différents pays à travers le monde démontrant l'insuffisance de capacités de prise en charge avec des répercussions sur le tissu économique des pays.

« Les répercussions

économiques ont créé une fracture vaccinale avec un accès limité aux vaccins dans certains pays », a indiqué le Premier ministre lors de l'ouverture des travaux.

Pour elle, dans cette lutte, la fracture économique a généré également une fracture vaccinale. L'accès aux vaccins et aux autres produits de santé restant difficile pour la plupart des pays. « Au Togo, la lutte contre la pandémie qui est le fruit du leadership anticipatif, agile et inclusif du chef de l'État, SEM Faure Essozimna Gnassingbé, a reposé sur une stratégie axée sur la riposte sanitaire, la résilience et la relance de l'activité économique », a-t-elle dit.

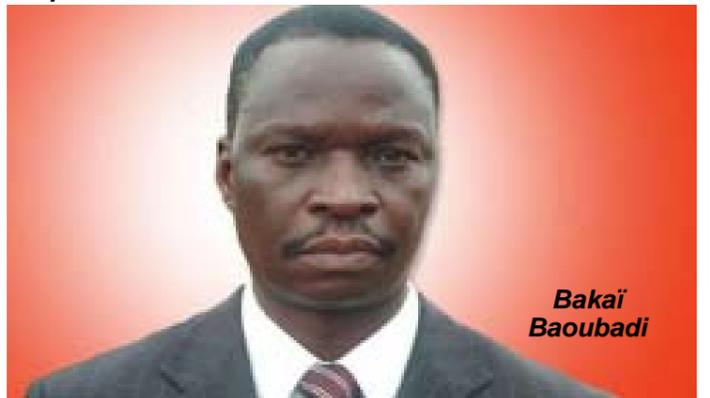
Elle a plaidé pour une bonne stratégie de mobilisation financière et salué l'allocation des Droits de tirage spéciaux (DTS) du Fonds monétaire International (FMI).

A. Ampiba

**Contrôle du Pass vaccinal dans les lieux de cultes :**

**Bakai Baoubadi invite à proscrire la perturbation des célébrations**

**Les lieux de culte sont soumis dès vendredi 10 décembre 2021, au pass vaccinal. Pour Bakai Baoubadi, directeur de cabinet du ministère en charge de l'administration territoriale, le contrôle doit se faire dans une approche pédagogique et concertée avec les responsables des lieux de culte.**



Bakai Baoubadi

Selon les communiqués du 15 novembre et du 1er décembre 2021, du ministre d'Etat, ministre de l'Administration territoriale, de la décentralisation et du développement des territoires, l'accès aux lieux de culte sera conditionné à la présentation d'un pass vaccinal ou d'un test PCR négatif de moins de 72 heures. Une décision dénoncée par les leaders religieux.

Et pour le contrôle, appel est lancé aux préfets, maires et points focaux et responsables du Groupe mixte de surveillance (GMS) à respecter les lieux de cultes.

« Je vous engage à procéder à ce contrôle dans une approche pédagogique et concertée avec les responsables des lieux de culte », a in-

diqué mardi 7 décembre 2021, M. Bakai dans une note de service avant d'ajouter : « Les manquements observés doivent être relevés et rapportés à mes services techniques pour les suites administratives qui s'imposent ».

Il appelle en fin les contrôleurs à proscrire à tout prix les confrontations ou perturbations des célébrations de culte. Cette mise en garde rejoint l'appel à la non violence des évêques catholiques, des pasteurs de l'église évangélique et les imams à leurs fidèles. Vivement que ces différentes mesures puissent être respectées.

gapola.net avec CS

L'AG de l'ATRT :

## Les Techniciens invités à la convergence numérique

**L'Assemblée générale statutaire électorale de l'Association des Techniciens Radio-Télévision du Togo (ATRT) s'est tenue le 4 décembre dernier à Lomé avec un nouveau bureau à la tête de laquelle Jean-Jacques Snoby Attikpo a été réélu. Les travaux sont présidés par le directeur de cabinet du Ministère de la Communication et des Médias, Franck Missité, représentant son ministre, prof Ayewadan Akodah. Etaient présents, le représentant du ministre de la culture et du tourisme ; le représentant de la Haute autorité de l'audiovisuel et la communication (HAAC) et le représentant de l'Observatoire togolais des médias (OTM).**



Photo de famille du BE de l'ATRT

Selon le président réélu, Jean Jacques Snoby attikpo, l'association compte aujourd'hui plus d'une soixantaine de radios et sept télévisions. « Notre vision, c'est de fédérer encore plus les actions de l'association à travers les formations et les recyclages pour les techni-

ciens que nous sommes », a souhaité le président.

Le représentant du ministre de la communication, Franck Missité, a invité les techniciens des médias audiovisuels à une convergence numérique.

Pour lui, l'occasion est très belle pour leur apporter notre soutien et surtout les exhorter à s'adapter à la nouvelle donne, à se mettre au diapason des mutations technologiques qui s'opèrent aujourd'hui dans le secteur audiovisuel. On parle de plus en plus de convergence numérique, on évolue vers une fusion des canaux de transmission classique du son et de l'image que sont la radio et la télévision de même que la presse écrite.

Rappelons que l'ATRT a été officiellement lancée le 26 août 2015. Le nouveau bureau est reconduit pour trois (03) ans.

A. Ampiba

## Kouméalo ANATE salue la mémoire de Monia Tchangai, l'étoile Ekpanzi décédée

**Un monument de la musique togolaise s'est écroulé le mardi 07 décembre 2021. La célèbre artiste Monia Tchangai s'est pieusement endormie dans le seigneur mardi dernier. cette belle voix qui a fait danser le Général Gnassingbé Eyadema lors des Evalas à Kara est éteinte définitivement**



Feue Monia Tchangai

Souffrante depuis un long moment, cette étoile du showbiz togolais s'est éteinte mardi suite à une nouvelle crise.

La nouvelle a été révélée par « son fils, Régis Abalo, conseiller municipal Sotouboua 1 », selon le site d'information "communes-info". Hi, what are you

looking for?

En 2018, souffrante depuis plusieurs mois et hospitalisée au Centre Hospitalier Universitaire de (CHU) Campus de Lomé, l'artiste togolaise de la musique traditionnelle Monia Tchangai a été évacuée dans une clinique de la capitale grâce au soutien de King Mensah et de son collectif d'artistes

pour des soins appropriés.

Monia Tchangai est connue par sa chanson phare « Ékpanzi ». Elle est l'une des artistes de la vieille gloire bénéficiaire d'un chèque financier et d'une attestation honorifique en 2018 au cours d'un dîner organisé par l'artiste King Mensah et sa Fondation.

Dès l'annonce de la disparition de cette icône de la chanson togolaise, dans un tweet, Germaine Kouméalo ANATE, députée à l'Assemblée Nationale et présidente de l'association Cœur Solidaire Togo, a rendu un vibrant hommage à Monia Tchangai à qui elle souhaite un bon voyage.

« Je m'incline devant la mémoire de cette grande étoile du showbiz togolais qui vient de s'éteindre, Monia Tchangai. Bon voyage chère aînée dans cette galaxie où tu pourras, avec les anges, continuer à nous bercer de ta douce mélodie. »

La Rédaction présente toutes ses condoléances aux familles éplorées.

Daniel A.

## ARMP/Travaux d'aménagement de rues à Tsévié : Deux entreprises togolaises exclues pour faux et usage de faux

**Comme d'actualité de nos jours, la découverte de faux diplômes dans les services prend d'ampleur.**

Ecosab/Globex construction et Necbaps/Oter, deux (02) entreprises togolaises ont introduit des dossiers contenant de faux diplômes d'ingénieur topographe et de faux certificats d'immatriculation du matériel au cours de dépôt des dossiers pour les travaux d'aménagement et de bitumage de la voie d'accès au nouveau marché et à la nouvelle gare de Tsévié (35 km au nord de Lomé).

Ces papiers frauduleux ont été découverts par le Comité de règlement des différends de l'Autorité de Régulation du Marché Public

(ARMP) au cours du traitement des dossiers.

Une punition sévère leur est réservée, non seulement, elles sont déclarées exclues pour une durée de trois (3) ans de la commande publique dans le pays, mais aussi, elles répondront de leurs actes devant l'autorité compétente.

Vivement que le gouvernement soit plus regardant dans cette affaire de faux et usage de faux !

Carole AGHEY

## FAIT DIVERS

### QUAND L'AMOUR NOUS TIENT !

**Notre compatriote a choisi son âme sœur et il a pris ses dispositions pour l'épouser mais réalise que le mariage est impossible. Le processus tourne au drame. Ce triste événement se déroule à Kognito, une localité située au Sud-Ouest de la ville de Mission Tove, préfecture de Zio.**

En effet, notre compatriote, sieur Kodjo est actuellement entre la vie et la mort. Il a été admis d'urgence aux soins intensifs au CHU Campus dans la nuit du 22 au 23 février 2020 suite à une tentative de suicide. L'homme, âgé seulement de 27 ans, est célibataire sans enfant et jeune employé de bureau dans une mairie à Agoè. Les sources proches du dossier attestent que le seul mobile qui explique son suicide est lié au refus de son papa de le laisser épouser sa tendre et belle Afiwa, âgée de 19 ans et étudiante au département d'anglais à l'Université de Lomé.

Tout a commencé le samedi 16 février 2020. Ce jour-là, le jeune amoureux a invité sa « fleur de beauté » chez lui afin de la présenter officiellement à son père, sieur Hoffa, tôleur de son état et fervent chrétien. La présentation se serait bien passée. Le vieux et son épouse auraient profité pour poser toutes les questions à l'invitée. Aussi le vieux aurait-il su qu'il avait un précédent grave avec le papa de la fille.

En effet le père de la fille avait surpris le sieur Hoffa dans son champ en train de déterrer des ignames. Malgré les supplications de Hoffa, celui-ci fut conduit chez le chef du village qui ordonna qu'on lui badigeonnât la tête avant de le promener dans tout le village, les ignames volées sur la tête. L'humiliation était telle qu'il fut obligé de quitter ledit village pour se réfugier à Kognito. C'est là qu'il apprit son métier grâce auquel il a fondé son foyer et éduqué ses cinq enfants dont Kodjo, l'aîné. Cette sombre histoire, Hoffa n'a pas souhaité l'étaler devant la fille et surtout sa femme qui ignore ce passé. Aussi a-t-il attendu le soir du 22 février pour faire le récit à son fils bien aimé tout en lui proposant de rompre ses relations avec Afiwa au profit d'une autre fille. Mais Kodjo aurait mal digéré cette révélation et les conséquences allaient s'en suivre. Il décida de mourir plutôt que de vivre sans Afiwa. Selon les sources médicales l'espoir de le récupérer est permis. Reste à prier et attendre.

B. TALOM

Fin du projet Emploi des Jeunes Vulnérables :

# Le satisfecit des bénéficiaires fait la joie de la Banque Mondiale et de la GIZ

**Le projet d'opportunités pour l'Emploi des Jeunes Vulnérables (EJV) exécuté par l'ANADEB (Agence Nationale d'Appui au Développement à la Base) avec l'accompagnement financier et technique de la banque mondiale et de la GIZ, prend fin ce 31 décembre 2021.**

Du 4 au 9 Décembre, les acteurs impliqués dans le projet sont dans certaines localités concernées pour le suivi et évaluation dudit projet. D'un coût total de 7,2 milliards de francs cfa, c'est une occasion pour l'équipe d'ANADEB et celle des ministères sectoriels, structures privées et partenaires

m de profondeur) construite par 70 jeunes de la localité et qui génère 45 AGR (Activités Génératrices de Revenus) et la mise en terre de 400 plants.

Le lundi 6 décembre, les équipes se sont intéressées au micro projet THIMO (Travaux à Haute Intensité des Mise en Œuvre) du village



Mazalo Katanga, Directrice Générale de l'ANADEB

mondiale s'est montrée satisfaite après avoir constaté la réalisation de ces infrastructures qui changent le quotidien des populations notamment les jeunes des villages concernés.

« Je suis très contente de voir la réalisation de ces retenues d'eau, ce n'est pas nous qui leur avons imposé le projet, ce sont eux-mêmes qui l'ont décidé et l'ont construite eux-mêmes puisque c'est leur besoin fondamental et nous nous réjouissons pour sa réalisation » s'est exclamé Friederike Rother, spécialiste de la protection sociale



Kokou Kodjokan, Président CVD du Sigbenga

pluie se fait rare.

« La communauté a choisi la retenue d'eau parce que c'est un besoin dans la localité. En saison sèche, nos animaux meurent de soif, il n'y a pas de l'eau pour faire du maraichage, pour faire la lessive ou boire de l'eau, c'est toujours avec des difficultés. Mais à présent, tout cela est passé » a indiqué Kokou Kodjokan, le président CVD du Sigbenga.

Ces infrastructures réalisées ont deux véritables impacts sur les jeunes des localités.

« Premièrement, le projet a un impact sur le revenu des jeunes et deuxièmement la rétention des jeunes dans le village. Il y a de l'eau pour faire le maraichage et autres, ils ne sont plus obligés de fuir leur village en saison sèche. Ce projet a permis la consoli-



Friederike Rother, spécialiste de la protection sociale et de l'Emploi à la banque mondiale.

notamment la Banque mondiale de sillonner quelques localités des 200 villages concernés par le projet.

Le dimanche 05 décembre, conjointement, la délégation était à Sigbenga à Sagbiébou dans la commune de l'Oti Sud-1 (Mango) pour visiter la retenue d'eau (3600m<sup>3</sup> de capacité et de 3

Kouyakougou dans la commune de Kéran 3 dans la région de la Kara (79 Km de Kara).

Tout comme à Sigbenga, les populations de Kouyakougou disposent aujourd'hui d'une retenue d'eau qui sert à abreuver les animaux et à faire de l'agriculture en ce temps où la

dation de la cohésion sociale de la communauté. Ils se voyaient mais maintenant, ils sont des complices pour le développement de leur communauté » a précisé Mazalo Katanga, directrice générale de l'ANADEB.

L'équipe de la Banque

et de l'Emploi à la banque mondiale.

Vu l'importance de ce projet, il est important de l'élargir sur toute l'étendue du territoire pour soulager les habitants.

Carole AGHEY

## Décès tragique de 7 casques bleus togolais au Mali :

# Des condamnations fusent de partout

Sept casques bleus togolais de la Minusma ont été tués mercredi dans une attaque à l'engin explosif improvisé au Mali, a annoncé Jean-Pierre Lacroix, le secrétaire général adjoint des Nations Unies chargé des opérations de maintien de la paix.

'Ces crimes ne doivent pas rester impunis', a-t-il martelé.

En effet, une explosion dans la zone de Bandiagara, dans la région de Mopti au centre du Mali, a tué au moins sept Casques bleus togolais et fait au moins trois blessés grave. Ces soldats de la Mission de l'ONU au Mali faisaient partie d'un convoi logistique de la Minusma qui se rendait à

BILAN ATTAQUE IED DU CONVOI TOGORAT LE 08 DECEMBRE 2021

N°	NOM	PRENOMS	GRADE	UN ID	MLE	UNITE	FONCTION	OBS
LISTE DES BLESSES								
1	AGBERE	Gmabibari Atcha	ADC	MI-110328	14877	3°RI	Chef de bord	
2	BOUYO	Bignandi	CCH	MI-110317	20339	3°RI	Chargeur LRAC	
3	AKANAM	Igouandé Ignace	1°CL	MI-106832	25857	1°BIR	Pilote	
LISTE DECES								
1	GNARO	Toi	SCH	MI-124973	17579	RBRA	Domination	
2	AMEDEKOUVA	Dosseh	SCH	MI-110256	19365	RPC	Pilote drone	
3	TETENA	Atcham	SGT	MI-110371	19179	BTL	Tireur LRAC	
4	ABALO	Assimah	SGT	MI-110241	18604	4° RI	Tireur 12,7	
5	PADAKI	Poyodi	SGT	MI-110204	19053	4° RI	Chargeur 12,7+MAG	
6	LEMOU	Essoyo-mawe	CCH	MI-110322	20620	RBRA	Domination	
7	MAWE	Awéréou	1°CL	MI-110339	26502	2°BIR	Trans	PMF

Sévaré. Leur véhicule a heurté un engin explosif.

« Ce 8 décembre, un convoi logistique de la Force (Minusma) allant de Douentza à Sévaré (centre) a heurté un

engin explosif. Un premier bilan fait état de sept Casques bleus décédés et trois grièvement blessés », a indiqué la Minusma sur Twitter, sans préciser la nationalité des vic-

times. L'incident a eu lieu dans la zone de Bandiagara, dans la région de Mopti, a ajouté la Minusma.

Le secrétaire général de l'ONU, Antonio Guterres, «

condamne fermement cette attaque odieuse », a déclaré à New York son porte-parole, Stéphane Dujarric. Il appelle les autorités maliennes à tout faire pour identifier les coupables et les traduire en justice, a-t-il ajouté.

Le chef de la Minusma, El-Ghassim Wane, a lui aussi condamné « vigoureusement » cette attaque « lâche », soulignant dans un communiqué qu'elle « pourrait constituer un crime de guerre ». « Cette tragédie vient alourdir le décompte macabre des attaques contre les soldats de la paix au Mali. »

La Rédaction présente toutes ses condoléances aux familles éplorées.

Daniel A.

# Lutte contre la corruption : L'OTR ne désarme pas !

Les officiels lors de la cérémonie de lancement des activités entrant dans le cadre de la célébration de la JMC, chaque 9 décembre. « Tous unis contre la corruption pour une meilleure performance de l'office », tel est le thème de la célébration de l'édition 2021 de la Journée mondiale de lutte contre la corruption, un fléau qui gangrène la société togolaise, notamment et la régie financière, entre autres que l'OTR veut, dans l'unicité des forces, combattre.



Le Commissaire général de l'OTR, Philippe Kokou B. Tchodié (au milieu)

C'est le Commissaire général de l'Office togolais des recettes (OTR), Philippe Kokou B. Tchodié, qui a lancé officiellement, le 06 décembre dernier au siège de l'Office, les activités entrant dans le cadre de cette célébration qui a lieu le 09 décembre de chaque année.

Au menu de cette célébration, un webinaire interne et des séances de sensibilisation des agents de

l'Office, dans l'optique d'intensifier la prévention de ce fléau. Cette célébration, selon l'OTR, offre l'occasion d'approfondir et d'affiner les approches et stratégies permettant de renforcer la lutte contre la corruption au sein de l'Office.

Tout en invitant le personnel de l'OTR « à prendre des mesures énergiques dans les différentes unités afin de combattre ce fléau », le Com-

missaire général de l'OTR souligne que les pratiques de corruption constituent un frein à l'atteinte des objectifs avec de forts impacts négatifs sur la collecte des recettes fiscales et douanières.

Notons qu'il existe au sein de l'organigramme de l'OTR une Direction dédiée à la prévention et à la lutte contre la corruption qui mène des actions sur le terrain dans l'optique de faire bloc

contre l'évolution de ce fléau dans l'administration fiscale togolaise...

Pour rappel, la corruption « est la perversion ou le détournement d'un processus ou d'une interaction avec une ou plusieurs personnes dans le dessein, pour le cor-

rupteur, d'obtenir des avantages ou des prérogatives particulières ou, pour le corrompu, d'obtenir une rétribution en échange de sa complaisance ». Elle a plusieurs causes et se présente sous diverses formes...

## La beauté Physique

### Les lèvres



Les nouveaux produits, l'air froid et sec de l'hiver ou de l'harmattan dessèchent très souvent les lèvres, les rendant très inconfortables et désagréables à voir. Les associer à un corps gras devient donc nécessaire.

Avant d'y appliquer une couleur, préparez vos lèvres en y mettant un baume astringent puis brossez-les avec une brosse à dent d'enfant afin d'éliminer les peaux mortes et aussi les gonfler. Appliquez ensuite le baume à lèvres. Les crayons à lèvres peuvent être utilisés comme base et empêcheront ainsi le rouge à lèvres de baver.

Pour un maquillage naturel, colorez vos lèvres avec un stylo à lèvres et ensuite passez-y une couche de brillant.

#### ASTUCES

Comment soigner les lèvres desséchées et gercées  
Voici quelques étapes à suivre pour soigner et prévenir les lèvres desséchées.

#### Les exfolier en douceur

Lors de la douche, utilisez un baume astringent et une brosse à dents pour enfants ou un gant de toilette et une pincée de sucre pour exfolier en douceur les lèvres.

#### Les hydrater

Hydratez-les immédiatement après les avoir exfoliées avec du beurre de karité ou un autre produit, en frottant. Il est préférable de le faire le soir avant le coucher car pour être efficace, il ne faut rien appliquer d'autre sur les lèvres pendant au moins une heure.

Quelques précautions pour prévenir les lèvres desséchées

Boire beaucoup d'eau, au moins deux litres par jour. Cela permet de vous hydrater de l'intérieur.

Manger des aliments riches en calcium, magnésium, acides gras et évitez le café ou des boissons avec de la caféine et des épices qui déshydratent.

Utiliser si possible un humidificateur pour lutter contre l'air sec.

Protéger vos lèvres avec des baumes à lèvres à base d'huile de ricin et de cire d'abeille.

Si malgré le traitement à la maison, vos lèvres sont toujours très sèches ou gercées, consultez un médecin, de préférence un dermatologue, car cela peut cacher une autre maladie.

#### A suivre...

Carole AGHEY/Beauté au quotidien



### COMMUNIQUE

La Société Togolaise des Eaux (TdE SA), dans le but de poursuivre sa mission, celle d'assurer la continuité du service d'eau potable à la population togolaise, informe son aimable clientèle qu'elle lance une campagne de recouvrement de ses créances à compter du vendredi 10 décembre 2021 sur toute l'étendue du territoire national.

À cet effet, elle invite ses clients qui ont des factures d'eau impayées à prendre toutes les dispositions pour régulariser leur situation afin d'éviter tout désagrément lié à la suspension de la fourniture d'eau potable.

La TdE rappelle que les factures d'eau sont payables aux Caisses de ses Agences, par FLOOZ, par TMONEY et par les applications mobiles ECOBANK, ECO CCP et ALEASE PAY.

« ENSEMBLE, PRESERVONS L'EAU, SOURCE DE VIE »

Lomé, le 07 DEC 2021

La Direction Générale



Retrouvez-nous sur : [www.tde.tg](http://www.tde.tg) - Facebook - Twitter - Instagram - YouTube

Chaque jeudi dans  
les kiosques

## Trafic d'espèces protégées/Décision de Justice : Sept trafiquants d'ivoire condamnés

Deux groupes de sept trafiquants de défenses d'éléphants ont été condamnés le 10 novembre 2021 par le tribunal de Première Instance de Kara, pour flagrant délit de détention, de circulation et de la commercialisation illégale de produits fauniques.

Sur les quatre trafiquants d'ivoire du premier groupe, arrêtés le 23 avril dernier à Kara, YOA Djima Didier et YOKOSI Denis sont condamnés chacun à 36 mois d'emprisonnement avec 12 mois de sursis et avec deux millions de francs CFA d'amende chacun.

BADJASSAN Dimilina et BADJASSAN Dissirama, sont condamnés chacun à 16 mois de prison avec 10 mois de sursis et d'une amende d'un million de francs CFA chacun. Les quatre trafiquants sont enfin condamnés à payer solidairement à la partie civile une somme de 15 millions de francs CFA comme dommages et intérêts.

LAMBONI Mianam, faisant partie du deuxième groupe de trois trafiquants, a été condamnés à 18 mois de prison avec 12 mois de sursis en plus d'une amende d'un million de francs CFA. Les deux autres, MAÏGA Ibrahim, commerçant malien vivant au Bénin et NOUROU



Quatre des sept trafiquants arrêtés

Abiboulaye, commerçant nigérien, basé à Kéto, ont été aussi condamnés chacun à 16 mois d'emprisonnement avec 10 mois de sursis et avec une amende d'un million chacun. Les trois trafiquants d'ivoire sont enfin condamnés à payer solidairement des dommages et intérêts de 15 millions de francs CFA à la partie civile.

Une décision obtenue grâce au soutien du Ministère de l'Environnement et des Ressources Forestières (MERF) en collaboration avec EAGLE-Togo, projet spécialisé dans la lutte contre le trafic international d'espèces sauvages protégées.

Dans la volonté du gouvernement et de la justice togolaise à combattre le trafic d'ivoire, les sept trafiquants d'ivoire

ont écopé d'une peine prévue par la loi faunique togolaise suivant l'article 761 du code pénal : « La destruction et la commercialisation, directe ou indirecte, sans droit d'espèces animales ou végétales protégées en vertu des dispositions législatives et réglementaires en vigueur et des conventions internationales auxquelles la République du Togo est partie est punie d'une peine d'un à cinq ans d'emprisonnement et d'une amende d'un million à cinquante millions sans préjudice de toute autre disposition du présent code ».

Cette sanction est encourageante et démontre une vraie prise de conscience de la gravité des faits par le tribunal de première instance de Kara. Le Togo, conformément à ses engagements internationaux

relatifs à la convention de Washington de 1977 portant sur le commerce international des espèces de faune et de flore sauvages menacées d'extinction, doit se faire le devoir de punir les trafiquants de produits fauniques avec rigueur et l'application effective de la loi par de fortes peines d'emprisonnement fermes, seul moyen de dissuader les trafiquants ou d'envoyer un message fort aux autres qui sont impliqués ou qui pourraient avoir l'intention de mener de telles activités illégales.

Le trafic d'ivoire génère d'énormes profits illégaux pour des organisations criminelles complexes qui sont souvent responsables de l'abattage des éléphants. Ce trafic porte atteinte à l'Etat de droit et contribue au financement du crime organisé et des groupes armés dans certaines régions.

Il est temps que ces criminels qui jalonnent les quatre coins du pays, soient jugés comme tels et que les sanctions appliquées par la justice soient exemplaires et dissuasives. Rappelons que les sept trafiquants d'ivoire une fois arrêtés, avaient avoué qu'ils ont fait venir les ivoires du nord du Bénin et du Burkina Faso. (EAGLE-Togo)

## AVIS DE DÉCÈS

Gê Fiogan Sédégbé FOLIBEBE XV, Roi du peuple Gê P/des Lacs  
Togbé Têko APETOVI IV, Chef Canton d'Anfoin Centre, P/des Lacs  
Son Excellence Mgr Isacc Jogues Agbvémeignan GAGLO, Evêque du Diocèse d'Aného  
Honorable GABIAM GOE Ayélé Estrher, Députée à l'Assemblée nationale togolais, ses frères, sœurs et leurs enfants  
La Collectivité KANGNI-SOUKPE d'Anfoin  
La Collectivité WILSON  
Ont la douleur de vous annoncer le décès de leur très chère et regrettée :



**Veuve KANGNI-SOUKPE Anyoko née WILSON dite Maman Gâ**  
**Boulangère à Anfoin Lacs4 ; P/des Lacs**  
**Décédée le 17 Août 2021**  
**A l'âge de 107 ans**

**Programme des Obsèques**

**Vendredi 10 Décembre 2021**

**18 H30 :** Veillée de prières et de chants dans la maison mortuaire

**Samedi 11 Décembre 2021**

**8H15 :** Levée du corps  
**09H00 :** Messe d'enterrement à la paroisse Notre Dame du Saint Sauveur d'Anfoin

**NB :** Les salutations d'usage seront reçues dans la maison mortuaire, Maison KANGNI-SOUKPE sise derrière EPP Anfoin Centre.

**Dimanche 12 Décembre 2021**

**06H30 :** Messe d'action de grâce à la paroisse Notre Dame du Sauveur d'Anfoin

## Angela Merkel, bye bye, Olaf Scholz élu chancelier, bonne arrivé

L'ère Merkel se referme ce 8 décembre 2021, une date que les fans et sympathisants de l'ex chancelière allemande n'oublieront jamais. Et pour cause. Deux mois et demi après les élections en Allemagne, le social-démocrate Olaf Scholz a été élu ce 08 décembre 2021, chancelier par les députés, ramenant le centre-gauche au pouvoir et refermant définitivement les 16 années de l'ère Angela Merkel. Présente dans l'assemblée pour assister à l'élection de son successeur, elle a été longuement applaudie par les députés, la plupart debout, avant l'ouverture de la séance plénière. En réponse, Angela Merkel, masque médical sur le visage, les a salués de la main depuis la tribune d'honneur.

Sur les 736 élus du Bundestag issu du scrutin du 26 septembre, 395 ont voté pour Olaf Scholz, 303 contre et 6 se sont abstenus, lui permettant de devenir le neuvième chancelier de l'Allemagne d'après-guerre. « Oui », a ensuite répondu Olaf Scholz à la présidente du Bundestag, Bärbel Bas, qui lui demandait s'il acceptait le résultat du vote. Le président de la République fédérale, Frank-Walter Steinmeier doit maintenant lui remettre son « acte de nomination », ce qui marquera alors le début officiel de son mandat.



A la mi-journée, il prêtera serment, avec son gouvernement, devant les députés. Son élection ne faisait aucun doute: son Parti social-démocrate (SPD), arrivé en tête aux législatives, dispose d'une confortable majorité (206 sièges), avec ses deux nouveaux partenaires de coalition, les Verts (118 sièges) et les libéraux du FDP (92).

Ce vote marque le retrait d'Angela Merkel à l'issue de quatre mandats qui, à neuf jours près, ne lui auront pas permis de battre le record de longévité détenu par Helmut Kohl (1982-1998). Présente dans l'assemblée pour assister à l'élection de son successeur, elle a été longuement applaudie par les députés, la plupart debout, avant l'ouverture de la séance plénière. En réponse, Angela Merkel, masque médical sur le visage, les a salués de la main depuis la tribune d'honneur. Le

président français Emmanuel Macron a adressé via Twitter un « merci, chère Angela » à la dirigeante conservatrice pour « n'avoir jamais oublié les leçons de l'Histoire, d'avoir tant fait pour nous, avec nous, pour faire avancer l'Europe ».

### Homages en pagaille

La dirigeante, qui a reçu des hommages en cascade ces dernières semaines, quittera définitivement la chancellerie après une cérémonie de passation des pouvoirs dans l'après-midi avec Olaf Scholz, son adversaire politique mais aussi, jeu des alliances oblige, son ministre des Finances et vice-chancelier ces 4 dernières années. Angela Merkel, au faite de sa popularité il y a peu encore, met un terme à 31 ans de carrière politique.

Féministe convaincu, Olaf Scholz prendra à sa suite les rênes d'un

gouvernement composé pour la première fois d'autant d'hommes que de femmes.

Trois d'entre elles seront à la tête de ministères clés: les Affaires étrangères pour l'écologiste Annalena Baerbock, la Défense et l'Intérieur pour les deux sociales-démocrates Christine Lambrecht et Nancy Faeser. Inédit, le gouvernement le sera aussi dans sa composition politique. Il réunira en effet pour la première fois depuis les années 1950 trois partis: le SPD, les Verts et le Parti libéral-démocrate (FDP). Ces trois formations sont parvenues rapidement à s'accorder sur un programme qui fait la part belle à la protection du climat, la rigueur budgétaire et l'Europe. Christian Lindner, le dirigeant des libéraux et parangon de l'austérité budgétaire, doit d'ailleurs prendre la tête du puissant ministère des Finances.

### Crise sanitaire

A peine installés dans leurs nouvelles fonctions, les ministres vont affronter une crise sanitaire d'une ampleur inégalée depuis l'apparition du Covid-19. La flambée épidémique a déjà poussé Berlin à un tour de vis drastique pour les non-vaccinés.

La stratégie du nouvel exécutif repose désormais sur une vaccination obligatoire souhaitée par Olaf Scholz et qui pourrait être adoptée en février ou mars.

# SAFER

Société Autonome de Financement de l'Entretien Routier



## La SAFER

La Société autonome de Financement de l'Entretien routier, SAFER, un fonds d'entretien routier de dernière génération, est une initiative du gouvernement togolais, préservée par l'opération sans cesse croissante du patrimoine routier national.

Créée par décret N°0 2013.013/PR du 26 mars 2013, la SAFER est en effet, un établissement public, doté d'une personnalité juridique, d'une autonomie financière et administrative.

Elle dispose de plusieurs instances dirigeantes, à savoir un conseil de surveillance, qui est l'organe suprême composé des ministères dont les charges concernent notamment les Infrastructures routières ; les Finances ; les Transports ; les Ports maritimes et fluviaux. Elle est aussi dotée d'un conseil d'administration constitué de trois représentants du gouvernement, de deux représentants des usagers de la route. La SAFER est également dotée d'une direction, responsable du budget de la société et

responsable de sa gestion devant le conseil d'administration.

Elle se fait représenter sur toute l'étendue du territoire par des postes de péages, ainsi qu'elle, sur la route nationale N°01 à Cotonou et la poste de péage de Dédédé, qui se chargent de la collecte des fonds auprès des routiers, ainsi que d'autres en cours de construction. Elle se fait aussi identifier sur le terrain par des services d'entretien routier, chargés du balayage des routes et du sarage des chaussées.

SAFER est également un client de « One Africa Online », qui lui offre ses services en termes de services numériques, de gestion, ainsi que des renseignements à toute personne morale ou physique. La SAFER est membre de l'Association des Fonds d'entretien routier africain (AFERA) et fait partie de la liste des clients basés en Afrique de l'ouest (IBAC), un département sous régional de la même organisation.

-  **ENTRETIEN ROUTIER**
-  **GESTION DES POSTES DE PEAGES**
-  **APPUI A CERTAINS PROJETS DE DÉVELOPPEMENT COMMUNAUTAIRE**

Route nationale n°1 (Agoé Cacaveli) Lomé-Togo BP8646 Tel: +228 22 51 88 55

**LUTTE CONTRE LA PROPAGATION DU CORONAVIRUS**  
**RESPECTEZ LES MESURES BARRIÈRES**



**du 1<sup>er</sup> octobre au  
15 décembre 2021**

bénéficiez d'un  
**abattement**  
allant jusqu'à

# 40%

de la  
**valeur en douane**  
de vos **VÉHICULES**



**25%** pour les véhicules dont la date d'entrée aux MAD est comprise entre le **1<sup>er</sup> janvier et le 15 décembre 2021**



**30%** pour les véhicules dont la date d'entrée aux MAD est comprise entre le **1<sup>er</sup> janvier et le 31 décembre 2020**



**35%** pour les véhicules dont la date d'entrée aux MAD est comprise entre le **1<sup>er</sup> janvier et le 31 décembre 2019**



**40%** pour les véhicules dont la date d'entrée aux MAD est antérieure au **1<sup>er</sup> janvier 2019**